

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année 1878,

PAR M. LE COMTE DE MARSY, SECRÉTAIRE.

Messieurs,

J'avais songé d'abord à vous présenter, au lieu du compte-rendu des travaux accomplis pendant l'année qui vient de s'écouler, un aperçu général des progrès de notre Société depuis sa fondation, mais j'ai pensé que si nous avons dix ans d'existence nominale, nous n'avons guère plus de huit ans de vie réelle et qu'il vaudrait mieux attendre encore pour vous mettre sous les yeux l'ensemble de vos actes. Je me bornerai donc, comme les années précédentes, à vous parler de ce que vous venez de faire et je ne puis mieux commencer qu'en vous citant le compte-rendu que vous a présenté l'an dernier M. de Magnienville, et dans lequel il a si bien réussi à mettre en relief vos travaux de 1877.

En 1878, plus peut-être que les années précédentes, vous avez eu à déplorer la mort de plusieurs de nos collègues. En tête de cette liste funèbre, figurent les noms de deux de vos membres titulaires, MM. Louvrier et le Féron d'Eterpigny et, à côté d'eux, trois de nos membres correspondants nous ont été enlevés, M. le baron de Guilhermy, M. le Grand de Reulandt et le vénérable M. Danjou. L'année 1879 est même à peine

commencée que déjà nous venons de voir disparaître le respectable abbé Boudeville, qui remplissait, depuis près de cinquante ans, les fonctions de curé de Saint-Germain. Mais, cette année aussi nous avons à saluer l'arrivée de collègues sur le concours actif desquels nous pouvons compter, en même temps que de nouveaux correspondants apporteront, par les communications qu'ils nous promettent, un élément de variété dans nos travaux.

Vous avez entendu, dans nos séances, la continuation de plusieurs travaux commencés l'an dernier ; l'étude de M. l'abbé Lecot sur Jean de Venette ; les recherches de M. du Lac sur l'Hôtel-Dieu de Compiègne, et l'histoire du gouvernement du maréchal d'Humières de M. de Magnienville. M. l'abbé Morel a poursuivi également le cours de son histoire du canton d'Estrées et il vous a lu une notice sur Arsy qui a fourni à M. Sorel l'occasion de vous donner quelques renseignements sur le marquis de Gouy d'Arsy et le rôle qu'il a joué pendant la révolution ; M. Bottier vous a donné également un nouveau chapitre de ses études juridiques et vous a communiqué le résultat de ses observations sur les Procureurs ; M. l'abbé Gordière vous a lu la fin de ses recherches sur les procès des religieux de Chaâlis contre leur abbé et j'ai cru intéressant de vous faire connaître à cette occasion l'étendue des droits de l'abbaye de Chaâlis dans la ville de Compiègne.

Les trois derniers siècles de notre histoire ont continué à fournir le sujet d'un grand nombre de communications. Je vous ai déjà cité la fin des recherches de M. de Magnienville sur le maréchal d'Humières, j'ai à mentionner également des notes que je vous ai communiquées sur la population de Compiègne en 1627, et sur le séjour de la cour dans cette ville en 1624 et 1625.

M. Méresse, en vous signalant les découvertes faites à

l'angle de la rue de la Porte-Paris et de la rue Hersan, vous a retracé le tableau des fortifications de notre ville au XVI^e siècle et M. Dollé a bien voulu placer en même temps sous vos yeux les plans qu'il avait levés à l'occasion de ces travaux.

M. Sorel, en vous donnant l'histoire de la suppression de la chapelle du Saint-Signe, vous a fait une promesse que je tiens à retenir, celle d'écrire l'histoire du collège de Compiègne; vous devez aussi à notre savant collègue un récit des fêtes données à l'occasion de l'envoi fait par Palloy d'une pierre de la Bastille. Enfin, après avoir exposé franchement les doutes que soulevait en lui, sur l'origine compiégnnoise des Gréban, la lecture du travail de MM. Paris et Raynaud, M. Sorel a fait appel à votre concours afin de rétablir les états de services de M. de Pronnay, qui doivent figurer dans le travail officiel entrepris par la Cour de Cassation.

Je viens de parler de promesses, j'en ai encore une autre à enregistrer, celle de M. Lesguillons, qui, en vous rappelant la vie de Lecat, le chirurgien de Blérancourt, que des liens de famille rattachent à notre ville, vous a autorisés à considérer cette notice comme le commencement d'une série de biographies médicales, dans laquelle prendront place Nepveu, Hatté, Thirial, Bida, etc.

Une curieuse observation faite par M. Méresse, en suivant la route de Paris, a amené notre collègue à étudier les grès datés que l'on y rencontre et il vous a donné aussi d'intéressantes remarques sur les travaux de voirie entrepris dans la forêt, dans les dernières années du XVIII^e siècle.

Un de nos nouveaux collègues, vieux compiégnnois du reste, M. Adrien Boitel de Dienval nous a apporté le concours le plus empressé et, à plusieurs de nos séances, il vous a entretenus de ses recherches sur les environs de Pierrefonds. La

fontaine du Halloy, le domaine de la Follie et son histoire au point de vue seigneurial, tels sont les titres des travaux qu'il vous a lus et auxquels viennent encore se joindre de curieuses notes sur les Anglais à Pierrefonds au XVII^e siècle et sur un fragment manuscrit d'une vie de Sainte-Gertrude.

J'ai encore à vous signaler, pour ce qui concerne nos environs, des communications de M. Méresse, sur les travaux entrepris par M. Dhubert, sur l'emplacement de l'ancien château de Remy, de M. le comte Lair, sur l'építaphe du noyonnais Polet, et de M. Peyrecave, qui continue à étudier l'histoire d'Elincourt et de ses environs. Enfin je ne dois pas négliger de vous rappeler les observations sur les camps vitrifiés suggérées à M. le général Morin, par le rapport de vos délégués au congrès archéologique du Mans.

Toutefois l'archéologie, je le constate avec regret, n'occupe pas dans nos travaux la place que lui assigne naturellement l'importance des monuments élevés dans notre pays et le nombre des restes, qui couvrent notre sol.

Ce n'est pas sans quelque peine que nous voyons des étrangers venir, comme, par exemple, M. Roach Smith, étudier les fouilles de la forêt et nous serions heureux que notre président, M. de Roucy, aujourd'hui libre de son temps, veuille bien nous donner sur le Mont-Berny, sur Champlieu, le grand travail d'ensemble qu'il nous laisse espérer depuis si longtemps.

Nous devons cependant le remercier de nous avoir donné cette année une note sur les signes chrétiens offerts par quelques monnaies des princes de la famille de Constantin et l'ordre du jour de cette séance nous réserve une nouvelle communication de notre savant confrère.

Des dons importants dûs à quelques-uns de nos collègues, et des envois faits par des sociétés savantes, vous ont encore

permis de contribuer cette année dans une proportion assez importante à l'accroissement de la Bibliothèque de la ville (1).

M. Fleury nous a envoyé le second volume de ses *Monuments de l'Aisne* ; M. Sorel vous a donné un exemplaire du magnifique recueil des *Fastes de Napoléon* d'Appiani et M. Lafollye vous a adressé sa belle publication sur l'*Hôtel de Ville de Compiègne* et sa restauration. Je suis forcé de rappeler, à cette occasion, la notice que j'ai rédigée sur ce monument pour le compte-rendu du congrès de Senlis et les corrections apportées par M. de Montaiglon à la légende de la *Bankloke*.

Pour terminer, en vous rappelant ce qui constitue en quelque sorte la situation externe de notre Société, je vous citerai la constitution de la commission de dépouillement des archives municipales, qui vous a déjà communiqué quelques-uns de ses travaux, celle de la commission d'Inventaire des richesses d'art, établie pour satisfaire aux désirs de l'administration départementale et les démarches faites pour le maintien d'un bibliothécaire au palais de Compiègne.

Lors de l'Exposition de Vienne en 1873, vous aviez répondu à l'appel du Ministère de l'Instruction publique et votre premier fascicule avait pris place dans l'exposition collective de ce département ; cette année, la suite de vos publications a été admise à figurer à l'Exposition universelle, parmi le petit nombre de sociétés savantes comprises dans la classe de l'enseignement supérieur.

Cet honneur doit être, pour nos travaux, un nouveau motif d'émulation et nous devons tendre, en persévérant dans notre œuvre, à mériter plus tard soit l'une des récompenses décernées dans les réunions de la Sorbonne, soit l'un des prix des concours internationaux.

(1) Voir le rapport publié par la Commission d'Inspection de la Bibliothèque.